



Séparations des biens et de corps

Par **Syym**, le **04/09/2010** à **13:04**

Bonjour,

Je souhaite entamer une procédure de séparation de bien et de corps afin de ne plus payer ses dépenses. Combien coûte cette procédure?

Merci de me donner un maximum de détails, je me suis même renseigné sur la juridiction partielle ou totale permettant à l'état de prendre en charge une partie du travail de l'avocat...

je vous remercie pleinement par avance,
Salutations